Date: 22.09.2018

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
https://www.24heures.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 26'464
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 14'720 mm²

Ordre: 1095480
N° de thème: 525.011

Référence: 70993207
Coupure Page: 1/1

Les Vaudois ont payé 150 millions de trop pour leurs primes maladie

Santé

La Société vaudoise de médecine avance ce chiffre et préconise une baisse compensatoire des montants pour l'an prochain

La Société vaudoise de médecine (SVM) l'affirme: 150 millions de francs ont été payés en trop par les Vaudois pour leurs primes maladie. Elle préconise une baisse compensatoire des montants pour l'an prochain. Contrairement aux prévisions «alarmistes» de l'an dernier, on assiste non pas à une forte hausse des coûts de la santé cette année, mais «potentiellement à une baisse qui pourrait même atteindre 3%», note la SVM dans son communiqué. La hausse moyenne des primes 2018 de 6,4% pour les adultes était donc «plus qu'inappropriée». Les Vaudois ont payé «environ 150 millions de francs» en trop si la différence finale entre les primes perçues et les coûts réels s'établit à 5%.

Pour cette raison, la Société vaudoise de médecine estime qu'une baisse à titre compensatoire sur 2019 serait «logique». Elle tient surtout à souligner, par la même occasion, que les coûts des cabinets médicaux vaudois sont «parfaitement sous contrôle».

La SVM juge que «l'énorme décalage» entre les projections et les chiffres réels donne raison à la motion Feller/Thorens déposée en mai au Conseil national. Le texte demande de «faire établir des statistiques incontestées par un organisme indépendant».

Fin août, le Conseil fédéral s'est dit prêt à des efforts dans les statistiques sur la santé. Le but est notamment de produire des informations de meilleure qualité.

Les primes maladie 2019 seront présentées lundi par Alain Berset. Le conseiller fédéral s'était attiré les foudres de la SVM en début d'année avec ses propos sur le salaire des médecins. Le ministre de la Santé a «dérapé» en affirmant que des médecins gagneraient plus d'un million de francs à charge des primes d'assurance-maladie obligatoire. Pour la SVM, qui voulait une rétractation publique, «il est temps aussi que les politiques reconnaissent leur responsabilité dans le transfert continu des charges financières des cantons vers les assurances, et donc les assurés».

ATS/E.BZ

ARGUS DATA INSIGHTS® WISSEN ZUM ERFOLG

ARGUS DATA INSIGHTS® Schweiz AG | Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
T +41 44 388 82 00 | E mail@argusdatainsights.ch | www.argusdatainsights.ch